

Bachelier en sciences industrielles

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be
HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI		
Tél : +32 (0) 71 41 94 40	Fax : +32 (0) 71 48 92 29	Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE SI212 Anglais pour l'ingénieur			
Code	TESI2B12	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Evelyne STURBAUT (evelyne.sturbaut@helha.be) Natacha WYNANT (natacha.wynant@helha.be) Sara COOPER (sara.cooper@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette unité d'enseignement est d'amener les étudiants à maîtriser le vocabulaire de base en anglais technique pour l'ingénieur et de poursuivre leur progression sur le plan grammatical de la langue anglaise. La grammaire, le vocabulaire usuel et technique seront les principaux points abordés. Les différentes compétences langagières seront entraînées.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer avec les collaborateurs**

- 1.1 Rédiger tout document relatif à une situation ou un problème
- 1.2 Utiliser des moyens de communication adéquats en fonction du public visé afin de rendre son message univoque.

Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**

- 2.1 Organiser son travail personnel de manière à respecter les échéances fixées pour les tâches à réaliser
- 2.4 Mobiliser et actualiser ses connaissances et compétences
- 2.5 Collaborer activement avec d'autres dans un esprit d'ouverture

Compétence 3 **Analyser une situation en suivant une méthode scientifique**

- 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
- 3.2 Rechercher les ressources nécessaires

Acquis d'apprentissage visés

Cette activité d'apprentissage se base sur une méthode dynamique et interactive basée sur la participation active en classe/ à distance et préparations à domicile. Une étude régulière permettra de progresser de manière efficace dans l'apprentissage de la langue.

Tant à l'oral qu'à l'écrit, l'étudiant devra être capable de s'exprimer efficacement avec un nombre d'erreurs limité.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : TESI1B07
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TESI2B12A

Anglais pour l'ingénieur

36 h / 2 C

Contenu

Le cours se fonde sur des exercices de vocabulaire technique de base en anglais (en ce compris l'exploitation de textes et de vidéos), ainsi que d'exercices de révision et d'approfondissement de certains principes grammaticaux et syntaxiques.

Démarches d'apprentissage

Cours théorique

Séances d'exercices

Exercices dirigés

Jeux

Travail en autonomie

Présentations orales

La participation aux séances interactives en ce inclus le "Poster day" de décembre est obligatoire.

Dispositifs d'aide à la réussite

Sites internet d'entraînement en ligne.

Des activités seront prévues pour aider l'étudiant à organiser son travail et à progresser quel que soit le type d'enseignement (en présence/à distance/hybride).

Quizz d'entraînement que l'étudiant peut recommencer à volonté.

Feedback personnalisé de l'enseignante pour certaines activités.

Ouvrages de référence

Hollett V., TECH TALK, elementary student's book. Oxford: Oxford University Press, 2003.

Hollett V., TECH TALK, pre-intermediate student's book. Oxford: Oxford University Press, 2005.

Sydes J. and Cross B. TECH TALK, elementary workbook. Oxford: Oxford University Press, 2003.

Sydes J. TECH TALK, pre-intermediate workbook. Oxford: Oxford University Press, 2005.

diverses ressources mentionnées dans les supports de cours.

Supports

Le cours se déroulera de manière hybride. Pour guider les étudiant.e.s, un agenda sera disponible sur la page Trello de chaque classe. Il y sera indiqué quand (date + heure) et où se déroulent les séances de cours. Les supports y seront également mentionnés et pourront prendre diverses formes : cours en ligne via Sways, Consultation d'un pdf partagé sur ConnectED, quizz via Connected ou ms Forms. Il est essentiel que les étudiant.e.s consultent cet agenda Trello régulièrement car ils devront effectuer certains tâches pour des délais spécifiques.

Notes de cours

séquences d'apprentissage en ligne avec théorie et exercices

Articles à connotation scientifique

Vidéos à connotation scientifique, telles que celles du National Geographic (How It Works series)

Podcasts

Sites Internet, tels que How Stuff Works, eHow, About.com

Plateforme UP+ suite microsoft Office 365, ConnectED + Trello

Jeux de société tels que Taboo, Nonsense, Time's up, ou adaptation de jeux connus.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Evaluation continue de 30 % non récupérable

La participation active aux différentes tâches est exigée et sera évaluée via un coefficient de participation. Les étudiants devront utiliser l'agenda Trello de leur classe afin d'y suivre le bon déroulement chronologique du cours ainsi que les dates limites des devoirs/ préparations à rendre. Les dates de remise seront indiquées dans les Trello. Tout travail rendu en retard sera sanctionné d'un zéro. En cas d'échec en juin, cette cote n'est pas récupérable.

Les étudiant.e.s devront suivre les présentations virtuelles lors du Poster day et interviewer les étudiant.e.s qui présentent. Cette tâche fait partie intégrante de l'évaluation continue.

- Examen écrit 40%

Si les conditions sanitaires le permettent, l'examen aura lieu en présentiel à l'école. Dans le cas contraire, l'examen final aura lieu à distance.

- Travaux 30%

L'étudiant devra effectuer des présentations en cours d'année. Il s'agira soit de Commented slide shows, de présentations en ligne ou en classe.

La participation à toutes les parties de l'évaluation est obligatoire.

En cas d'échec au Q2, la note d'évaluation continue ne peut pas être représentée, elle est donc reportée au Q3. Les notes d'examen écrit et de travaux devront être représentées en cas d'échec. Au Q3, la pondération est la même.

En cas d'échec en fin d'année, aucun report de notes partiel ne sera toléré l'année suivante et l'étudiant devra donc repasser toutes les parties de l'évaluation l'année suivante.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Prj	60	Evc	30
Période d'évaluation			Exe	40	Exe + Exo	70

Evc = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

En cas de non-participation à une séance ou tâche obligatoire, l'étudiant doit prendre contact dans les délais imposés par le règlement des études avec son enseignant pour qu'un motif légitime d'absence puisse éventuellement être pris en compte.

L'étudiant ayant échoué le cours de langue lors d'une année antérieure ne représentera que les parties de l'évaluation en échec et la matière portera sur l'année en cours. La pondération sera celle de l'année en cours.

La langue de communication est l'anglais. Néanmoins l'enseignant sera disponible pour des éclaircissements en français au besoin. La langue d'évaluation est l'anglais.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).